

**BIEN**  
DANS MA  
**RENTRÉE !**

**GUIDE**  
**DE RENTRÉE**  
**EPGV**

POUR  
UNE **REPRISE**  
**RÉUSSIE !** 2021  
2022

RETROUVONS-NOUS  
**VRAIMENT !**

Fédération Française  
**EPGV**

# PASS'SPORT DÉCOUVERTE

Vos licenciés sont les meilleurs ambassadeurs de votre club !  
Donnez-leur les moyens et les arguments pour communiquer  
autour d'eux grâce au Pass'sport Découverte.



## Tout le monde y gagne !

### VOTRE CLUB

- Fait l'objet d'une promotion via vos licenciés
- Recrute de nouveaux licenciés
- Cultive sa communauté

### CHAQUE LICENCIÉ

- Offre à ses proches un avantage significatif
- Incite au partage et à un moment de convivialité

### LE FILLEUL OU FUTUR ADHÉRENT

- Se familiarise à l'EPGV gratuitement et sans engagement
- Prend ses marques plus facilement par l'introduction d'un proche

Si vous ne disposez plus de flyer Pass'sport Découverte, vous pouvez le télécharger sur le site fédéral, section « Boîtes à outils -Gestion doc. », rubrique « Boîte à outils » puis « Outils de promotion », également dans la coopérative de développement.



## SOMMAIRE

➤ 01. ÊTRE AFFILIÉ À LA FFEPGV .....	5
➤ 02. FIDÉLISER ET RECRUTER VOS ADHÉRENTS	
1 - Anticiper la rentrée sportive	
2 - Les actions de rentrée	
3 - Des actions tout au long de la saison sportive	
➤ 03. PROPOSER DE NOUVEAUX MODES D'ACCÈS À LA PRATIQUE : L'OFFRE HYBRIDE DE LA SÉANCE EPGV .....	8
1 - Les Programmes Sport Santé chez soi proposés par la Fédération	
2 - Des séances en ligne à distance proposées par le club	
➤ 04. DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS AVEC UNE OFFRE EXTÉRIEURE .....	11
1 - Que peut proposer le club en extérieur ? ?	
2 - Comment accompagner mon animateur pour ouvrir des cours en extérieur ?	
➤ 05. AFFICHER LE DYNAMISME DU CLUB .....	12
1 - Aller à la rencontre de vos élus locaux	
2 - Participer à la vie de votre commune	
3 - Faire la promotion des activités de votre club	
4 - Utiliser vos médias et ceux de la Fédération	
➤ 06. OUTILS DE RENTRÉE .....	14
1 - Modèle de Bulletin d'adhésion	
2 - Bulletin d'adhésion : Informations aux licenciés	
3 - Questionnaire de santé pour les majeurs	
4 - Questionnaire de santé pour les mineurs	
5 - L'assurance	
➤ NOTE SANITAIRE SUR LES RÈGLES DE PRÉVENTION DE LA COVID-19 .....	19
➤ PAGES DE NOTES .....	20
➤ CALENDRIER .....	22





# 01 ÊTRE AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

« PROPOSER UNE ACTIVITE SPORTIVE AU SERVICE DE LA SANTÉ, POUR TOUS LES PUBLICS ET SUR TOUS LES TERRITOIRES, C'EST NOTRE DÉFI COLLECTIF »

## L'AFFILIATION C'EST :

- Appartenir à un important réseau national, membre des instances nationales du mouvement sportif ;
- Être acteur d'un mouvement reconnu d'utilité publique ;
- Être reconnu par les acteurs institutionnels, mairies, conseils départementaux et bénéficier plus facilement des espaces sportifs et de subventions publiques ;
- Obtenir des subventions de l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du « Projet Sportif Fédéral » ;
- Bénéficier de formations pour les animateurs et les dirigeants du club, dispensées par les Organismes de formations des Comités Régionaux EPGV qui disposent de professionnels de haut niveau ;
- Êtes toujours bien informé, à travers les nombreuses publications éditées par la fédération et disponibles sur le site internet de la Fédération ([www.ffepgv.fr](http://www.ffepgv.fr), Gestion documentaire) ;
- Bénéficier de guides pour la pratique sportive ou la gestion du club
- Bénéficier d'infos-juridiques périodiques
- Bénéficier des revues Côté Club
- Bénéficier de fiches pratiques dirigeants et animateurs

## BÉNÉFICIER DE SERVICES AUX CLUBS

- Être bien assuré et bénéficier d'une assurance adaptée, spécialement négociée par la fédération pour répondre à tous les risques auxquels un club sportif peut être confronté ;
- Pouvoir utiliser la musique en toute tranquillité, la redevance due à la SACEM et à la SPRE est centralisée au niveau fédéral ;
- Organiser les séjours sportifs, sous couvert de la Fédération immatriculée à Atout France ;
- Bénéficier de l'accompagnement en toute circonstance du service juridique fédéral composé de juristes spécialisés, disponible 5 jours sur 5.
- Bénéficier d'outils promotionnels adaptés à l'activité du club grâce à la coopérative de développement ;
- Bénéficier de l'accès privilégié à la centrale d'achat GÉVÉDIT, pour l'achat du matériel sportif ;



**ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR DES ACTEURS DE PROXIMITÉ :**  
**Votre COMITÉ DÉPARTEMENTAL EPGV**  
**Votre COMITE RÉGIONAL EPGV**

## 02 FIDÉLISER ET RECRUTER VOS ADHÉRENTS

La rentrée sportive est un moment essentiel de la vie du club, celle de la saison 2021/2022 ne sera sans doute pas comme les autres, compte tenu des mois que nous venons de traverser. Quoi qu'il en soit, les signaux sanitaires sont très encourageants et nous pensons que nos concitoyens auront, plus que jamais, envie de reprendre une activité physique et retrouver la convivialité qui nous caractérise.

Nous vous proposons de faire un tour d'horizon des actions clés pour une année sportive réussie.

### 1 - ANTICIPER LA RENTRÉE SPORTIVE

- Proposer un moment convivial à tous (licenciés, anciens licenciés, futurs adhérents) avant l'été, pour se retrouver, recréer du lien, présenter les activités du club pour saison 2021/2022 et recueillir les attentes de chacun.
- Proposer une pré-inscription en juin / juillet aux licenciés de la saison précédente mais également à ceux des années précédentes :
  - Pour valoriser la fidélité des licenciés qui sont assurés de retrouver une place à la rentrée
  - Pour permettre à l'association de mieux anticiper la future rentrée
- Informer sur les Programmes Sport Santé Chez Soi gratuits pour les licenciés (cf infos page 8)
- Proposer l'offre découverte des Programmes Sport Santé Chez Soi aux non licenciés (9 séances d'essai gratuites)
- Proposer un paiement fractionné de la cotisation
- Expliquer le modèle associatif : l'adhérent est un membre de l'association, il n'achète pas une prestation mais contribue par le paiement de sa cotisation au bon fonctionnement de l'association.

**i** Les cotisations sont des contributions à la vie de l'association votées lors de l'Assemblée Générale par l'ensemble des adhérents pour assurer le bon fonctionnement de l'association quel que soit le nombre de séances dispensées. La cotisation à l'association est donc une cotisation annuelle. Les membres de l'association s'acquittent de leur cotisation pour l'intégralité de la saison sportive, même si la cotisation est réglée en plusieurs fois. Il est donc important d'informer les licenciés, au moment de l'inscription au club, de la politique de remboursement appliquée par le club.

### 2 - LES ACTIONS DE RENTRÉE

- Poser des affiches chez les commerçants de proximité :
  - Pour informer des horaires des séances et des conditions de l'adhésion à l'association.
  - Pour découvrir les Programmes Sport Santé Chez Soi en complément de la séance ou en programme découverte.
- Proposer dès l'inscription, à tous les licenciés de venir accompagné d'un ami ou d'un membre de leur famille à 2 séances au choix à n'importe quel moment de l'année.
- Participer aux forums des associations en accompagnés d'animateurs qui pourront expliquer le contenu des séances pour faciliter le choix des futurs adhérents en fonction de leur âge et de leur condition physique.
- Expliquer aux licenciés l'organisation du club : notamment le projet de l'association et son fonctionnement bénévole.

**i** Pratiquer une activité physique dans une association plutôt que dans une salle de sport privée ne relève pas toujours d'un choix conscient et éclairé. La proximité et les activités proposées guident d'abord l'adhérent dans son choix. Alors comment passer du pratiquant consommateur à l'adhérent conscient de son appartenance à l'associatif ? Le moment de l'inscription est idéal pour donner des informations sur l'association mais pas seulement.

L'association est un modèle particulier de la pratique sportive. L'adhérent / licencié est un membre de l'association et de la Fédération par la prise de sa licence. Il est important qu'il connaisse le fonctionnement de l'association au moment de son inscription :

- Les règles de participation aux assemblées générales pour la prise de décisions collectives.
- le bénévolat des dirigeants, bien souvent ignoré des adhérents, surtout dans les associations comportant un nombre élevé de licenciés. Cette information permet de prendre conscience de la particularité associative.
- Le Règlement intérieur de l'association notamment celles relatives aux séances

### 3 - DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Informer régulièrement les licenciés sur les décisions prises en Bureau ou en Comité Directeur :
  - L'information peut se faire avant ou après un cours ou par l'envoi d'un mail. Cette information permet aux adhérents de mieux comprendre le fonctionnement associatif et le travail réalisé par les élus bénévoles.
- Organiser régulièrement des moments conviviaux :
  - Ces moments de rencontre sont un marqueur essentiel de la vie associative et l'occasion pour les élus de repérer ceux qu'ils pourraient solliciter pour rejoindre l'équipe de dirigeants de l'association. N'hésitez pas à inviter enfants et conjoints.
- Proposer des enquêtes de satisfaction sur les séances proposées :
  - Ces enquêtes doivent être construites avec l'animateur. Il ne s'agit pas de juger son travail mais d'avoir des indications sur les attendus des pratiquants. Elles doivent avoir lieu 2 à 3 mois maximum après le début de la saison pour permettre de réorienter la séance en fonction des résultats de l'enquête.
- Inciter à pratiquer une activité physique en dehors de la séance, marche, activités sportives en mettant en ligne des séances ou en proposant de pratiquer grâce à « Sport Santé Chez Soi »
- Proposer des séjours sportifs : randonnées sur plusieurs jours, week-end raquette,...

**i** La Fédération est immatriculée auprès d'Atout France, agence de l'Etat chargée du contrôle de la réglementation en matière de séjour. La Fédération est immatriculée auprès de cet organisme pour permettre à tous ses clubs de proposer des séjours sportifs sous couvert de la Fédération. Renseignez-vous auprès de votre Comité Départemental.



# 03 PROPOSER DE NOUVEAUX MODES D'ACCÈS À LA PRATIQUE : L'OFFRE HYBRIDE DE LA SÉANCE EPGV

**Qu'est-ce qu'une offre hybride ?** C'est la possibilité pour les licenciés de faire des séances en face à face pédagogique et des séances accessibles à distance en ligne.

La pratique sportive évolue. Les pratiquants sont aujourd'hui en attente de nouveaux modes de pratique. Diversifier nos offres est le meilleur moyen de fidéliser et de recruter les pratiquants.

L'année que nous venons de passer nous a appris que la pratique sportive pouvait s'envisager selon des modalités très diverses, permettant à chacun de faire face aux contraintes qui peuvent s'imposer à nous. Ainsi, depuis Mars 2020 c'est un peu plus de **1 300 000** séances, qui ont été suivies en ligne, suite à la création du dispositif fédéral « Sport Santé Chez Soi »

Nous pensons que cette pratique peut être un complément utile au face à face pédagogique bien au-delà de la période de crise que nous avons traversée.

Nous vous proposons de poursuivre cette offre selon les 2 modalités suivantes :

- Des Programmes Sport Santé Chez Soi proposés sur le site fédéral à tous les licenciés
- Une offre proposée par le club au profit de ses licenciés

## 1 - LES PROGRAMMES SPORT SANTÉ CHEZ SOI PROPOSÉS PAR LA FÉDÉRATION

### OBJECTIFS DES PROGRAMMES SPORT SANTÉ CHEZ SOI :

Permettre à tous les clubs EPGV de proposer une offre de pratique hybride accessible à tous licenciés EPGV. Cette offre vient compléter l'offre en face à face pédagogique et les séances en distanciel faites par l'animateur quand cela est proposé.

#### Les Programmes Sport Santé Chez Soi c'est quoi ?

C'est le « service plus » pour tous les licenciés qui vont s'inscrire dans un club EPGV.

- Des séances **en ligne**
- Des **défis** sur **8 semaines** accessibles **quel que soit le niveau**,
- Des **activités variées** (renforcement musculaire, endurance, souplesse, ...) à raison de **3 séances par semaine** dont une en extérieur
- Un **encadrement** par des animateurs experts
- Des **contenus enrichis** (audioguides, podcasts et webinaires).

#### Comment accéder aux Programmes ?

1 - Une offre spécifique réservée aux licenciés :

Les Programmes sont réservés dans leur intégralité aux licenciés FFEPGV qui ont une licence en cours de validité. Il suffit de créer un compte sur le site internet de la fédération <https://ffepgv.fr/programmes-sport-sante-chez-soi>, pour accéder aux programmes. La création du compte se fait en 3 clics, en renseignant les informations dans l'espace « Première connexion ».

2 - Une offre découverte pour recruter de nouveaux licenciés :

Cette offre d'essai permet de tester les 9 premières séances du programme Bien-être.

#### Quels sont les moyens et les outils à votre disposition pour communiquer sur les Programmes ?

Afin de vous permettre de mieux appréhender ces nouveaux Programmes, échanger et répondre à vos questions, nous vous invitons à vous rapprocher de votre CoDep qui sera votre interlocuteur clé sur le sujet. La fédération a également mis à votre disposition un certain nombre d'outils disponibles dans la « Boîte à Outils Club » :

- Un **guide d'accompagnement** avec un **kit de communication** vous donnant des outils clé en main pour **vous** accompagner dans la communication des Programmes ;
- Des **tutoriels** pour aider vos licenciés à la création de leur compte et accéder aux Programmes ;
- Une **page dédiée** sur le portail pour obtenir toutes les informations sur les Programmes : <https://ffepgv.fr/programmes-sport-sante-chez-soi>
- Des articles sur ce sujet dans le **Côté Club** paru en janvier et en mars

### AVANTAGES :

#### POUR LES CLUBS

- Compléter l'offre de pratique du club par des Programmes que le licencié peut faire quand il veut et où il veut et qui sont gratuits pour le club
- Proposer un maintien de l'activité physique chaque semaine et tout au long de l'année sportive quand le club ne propose pas des séances à distance ou en face à face.
- Faire découvrir aux licenciés de nouvelles activités que le club ne propose pas.
- Enrichir la proposition du club par une offre innovante et agile qui permet de recruter de nouveaux licenciés

#### POUR LES LICENCIÉS

- Pouvoir maintenir une activité même quand il ne peut pas se rendre à la séance
- Pouvoir maintenir une activité même pendant les périodes de fermeture du club (vacances)
- Découvrir de nouvelles activités que le club ne propose pas
- Accéder à des podcasts et d'autres informations sur le sport et la santé

## 2 - DES SÉANCES EN LIGNE A DISTANCE PROPOSEES PAR LE CLUB

L'offre en ligne peut être proposée par le club et ses animateurs, selon 3 modalités :

- **Des séances en live** : Votre animateur fait sa séance à distance et les licenciés se connectent pour pouvoir le faire en même temps
- **Des séances en live et en simultané** : Votre animateur propose une séance en présentiel à une partie de ses licenciés tout en proposant à une autre partie de les rejoindre à distance. La séance est donc filmée en direct. La semaine d'après vous pouvez inverser les groupes. Vidéo explicative : <https://bit.ly/3gqw6Ch>
- **Des séances en rediffusion (replay)** : L'animateur filme son cours et le rend accessible via une plateforme numérique à l'ensemble de ses licenciés

**Rapprochez-vous de votre Comité régional EPGV pour connaître les formations spécifiques qui vont permettre d'accompagner votre animateur à proposer des séances à distance.**



### OBJECTIFS DES SÉANCES EN LIGNES :

- Permettre aux licenciés de pouvoir suivre les séances quelles que soient les contraintes ;
- Anticiper les problématiques de jauges des lieux de pratique (salle des fêtes, gymnases...etc) pour augmenter le nombre de participants ;

### AVANTAGES :

#### POUR LES CLUBS

- **PROXIMITÉ** : Garder le contact avec vos adhérents ;
- **JUSTIFIER LA COTISATION** : Multiplier les modalités d'accès à la pratique pour assurer une continuité d'activité tout au long de la saison, afin de justifier le prix de l'adhésion
- **OFFRE INNOVANTE et MOBILISATRICE** : Proposer une offre complémentaire plus agile et plus flexible permettant de maintenir une activité régulière et de garder les licenciés investis et engagés
- **ANTICIPER LA REPRISE** : Anticiper le nombre de place dans les séances

#### POUR LES LICENCIÉS

- **LIEN SOCIAL** : Permettre aux licenciés de retrouver leur groupe et leur animateur ;
- **CONTINUITÉ DES COURS** : Assurer une continuité des séances pour tous les licenciés et ce, quelles que soient leurs contraintes ;



## 04 DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS AVEC UNE OFFRE EN EXTÉRIEUR : UNE OPPORTUNITÉ QUE TOUS LES CLUBS PEUVENT SAISIR

Les pratiquants plébiscitent largement l'activité extérieure (Baromètre national des pratiques de 2020). L'activité physique en extérieur a plus d'un atout dans son sac. Sur la plage, en forêt, dans un parc, en montagne,... On se dépense plus, on fait le plein d'oxygène et on renforce davantage ses défenses immunitaires.

### 1 - QUE PEUT PROPOSER LE CLUB EN EXTÉRIEUR ?

- Des séances de salle en extérieur
- Des séances de Cross-Training
- Des séances spécifiques intitulées séances « plein air »
- Des séances de Bungy-Pump
- Des séances de Marche Active
- Des séances de Marche Nordique
- Des séances de Course à Pied
- Des séances de randonnées pédestres
- Des séances de marche aquatique ou longue côte (prendre contact avec la Direction Technique Nationale pour les conditions d'encadrement)

### OBJECTIFS DES SÉANCES EN EXTÉRIEUR :

Assurer une continuité des séances et recruter de nouveaux licenciés

### 2 - COMMENT ACCOMPAGNER MON ANIMATEUR POUR OUVRIR DES COURS EN EXTÉRIEUR ?

#### 1 - Pour des séances ponctuelles :

Appuyez-vous sur le guide « Tous dehors avec l'EPGV », disponible dans la « Boîte à Outils Club » du site internet fédéral « sport-sante.fr », dans lequel les animateurs EPGV pourront trouver des ressources pédagogiques leur permettant d'animer ponctuellement des séances pour les enfants, les adultes, les seniors, les publics fragilisés, en toute sécurité.

#### 2 - Pour des séances à l'année :

Des formations spécifiques sont proposées par tous les Comités Régionaux EPGV. Elles permettent aux animateurs d'ouvrir en toute sécurité des séances de Marche Nordique, Marche active, Bungy-Pump, course à pied, randonnées tout au long de l'année ou sous forme de programme de 12 semaines.

### AVANTAGES :

#### POUR LES CLUBS

- L'accès à l'espace public est libre et ne nécessite pas d'autorisation
- Assurer la continuité de l'activité même en cas de fermeture de salle
- Recruter de nouveaux animateurs
- Recruter de nouveaux licenciés

#### POUR LES LICENCIÉS

- Découvrir de nouvelles activités
- Continuer à pratiquer quotidiennement si les séances en salle n'étaient pas accessibles de manière régulière

# 05 AFFICHER LE DYNAMISME DU CLUB : LES OUTILS DE COMMUNICATION

Il est essentiel pour une association de se faire connaître et reconnaître en tant qu'acteur local en montrant les actions qu'elle mène et le panel d'activités qu'elle propose sur son territoire.

Au-delà du lien avec ses propres licenciés, il faut que ce rayonnement se fasse sur l'ensemble des acteurs qui l'entourent et son tissu local (grand public, municipalité, partenaires, ...).

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez ci-dessous un certain nombre de conseils et d'outils à votre disposition :

## 1 - ALLEZ À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS LOCAUX EN LES RASSURANT SUR VOS CONDITIONS DE REPRISE

Nous ne connaissons pas le contexte de reprise sanitaire à la rentrée, mais afin de rassurer votre municipalité sur les conditions de reprise au sein de votre club, n'hésitez pas à lui partager votre plan d'action avec les mesures mises en place pour assurer la sécurité sanitaire de vos licenciés. Le **protocole sanitaire** développé par la fédération est un très bon outil qui peut accompagner votre démarche.

➤ **Protocole sanitaire disponible dans la Gestion Documentaire sur le site internet fédéral.**

## 2 - PARTICIPER À LA VIE DE VOTRE COMMUNE

Renseignez-vous sur **les évènements** que votre municipalité peut proposer à la rentrée (forum des associations, portes ouvertes, ...) pour y participer afin d'aller à la rencontre du grand public. A l'inverse, n'hésitez pas également à informer votre municipalité d'évènements que vous mettez vous-mêmes en place pour cette rentrée (séance découverte, journée d'initiation, ...).

➤ **Un certain nombre d'outils de communication sont à votre disposition pour faire la promotion de votre club et de vos évènements (cf ci-dessous)**

## 3 - FAIRE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS DE VOTRE CLUB

Pour faire connaître votre club autour de chez vous, pensez à communiquer dans les **lieux publics** (commerçants, gymnase...), sur les **bulletins d'informations ou magazines municipaux** et auprès du **secteur médical** (médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, ...). Pour vous accompagner un certain nombre d'outils et supports sont proposés par la fédération :

➤ **Affiches, flyers par univers et public, Pass'sport Découverte, logo club, ... : rendez-vous dans la Boîte à outils Clubs pour personnaliser et télécharger les supports de communication à votre effigie.**



CONSEIL : N'hésitez pas à mettre à disposition de vos licenciés le Pass'sport Découverte afin qu'ils puissent également le distribuer dans leur entourage, et lui faire profiter de 2 séances gratuites dans votre club. Car vos licenciés sont les premiers ambassadeurs du club !



➤ **Coopérative de développement** : la fédération met également à votre disposition **gratuitement des outils et goodies que vous pouvez commander pour promouvoir vos activités**

- **Bon de commande de la Coopérative disponible dans la « Boîte à outil club » ou auprès de Gévédit.**

La fédération met à votre disposition des outils de communication dont les images sont libres de droits. Toute autre utilisation d'outils ou photos n'étant pas référencés ou proposés dans la Boîte à Outils de la Fédération est interdite.

## 4 - UTILISER VOS MÉDIAS ET CEUX DE LA FÉDÉRATION

• **Vous avez un site internet, une page Facebook, ... ?** Utilisez-les pour mettre en lumière vos activités et évènements de rentrée à venir. N'oubliez pas également de les mentionner dans vos outils de promotion.

• **La presse locale** : n'hésitez pas à solliciter les journaux locaux afin de faire un reportage, article de presse sur les offres hybrides que vous avez pu mettre en place, la reprise d'activité dans votre club ou tout autre actualité de votre rentrée.

• **Le site internet fédéral** : vitrine de votre club grâce aux renseignements vous concernant (coordonnées, activités dispensées, planning...), il est une porte d'entrée de prise de contact. Le renseignement de vos activités est essentiel pour montrer l'étendue de votre offre, ainsi que vos coordonnées afin de permettre à tous d'entrer en contact direct avec vous. Assurez-vous donc que les informations saisies dans l'onglet « Ma structure » dans i-réseau sont complétées et correctes pour alimenter votre page club sur le portail fédéral.



# 06 OUTILS DE RENTRÉE MODÈLE DE BULLETIN - QUESTIONNAIRES - ASSURANCE

Tous les outils présentés dans ce guide sont disponibles, en téléchargement, sur le site internet [www.sport-sante.fr](http://www.sport-sante.fr), rubrique « gestion documentaire ».

## 1 - MODÈLE DE BULLETIN D'ADHÉSION

### A remplir obligatoirement pour tous les licenciés

N° de licence (si renouvellement) : .....	
Femme : <input type="checkbox"/>	Homme : <input type="checkbox"/>
Nom : .....	Prénom(s) : .....
E-mail (1) : .....	N° de téléphone : .....
Date de naissance : .....	
Adresse : .....	
Ville : .....	Code postal : .....

(1) : Votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée

### Pour le contrôle de l'honorabilité effectué par le Ministère des Sports.

#### A remplir obligatoirement pour les dirigeants et animateurs bénévoles (réguliers ou occasionnels) :

Fonction dans l'association : .....	
Nom de naissance : .....	Commune de naissance : .....
Département de naissance : .....	Pays de naissance : .....

### COTISATION Saison 2021/2022

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

RÉPARTITION DE LA COTISATION 2021/2022	
Adhésion à l'association	
Licence FFEPGV	
Part départementale / régionale	
<b>COTISATION TOTALE DUE</b>	

Chèque  Espèce  Virement

1<sup>er</sup> versement : Date d'encaissement du chèque .....

2<sup>e</sup> versement : Date d'encaissement du chèque .....

3<sup>e</sup> versement : Date d'encaissement du chèque .....

### REMISE DE VOTRE INSCRIPTION

L'inscription définitive est conditionnée à la remise d'un dossier d'inscription complet comportant :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le paiement de la cotisation
- La remise d'un Certificat médical ou d'une attestation « questionnaire de santé »

## 2 - BULLETIN D'ADHÉSION : INFORMATIONS AUX LICENCIÉS

INFORMATION SUR L'ADHÉSION ET LA LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (FFEPGV). La licence de la FFEPGV sera adressée par mail au licencié.

### 1 - Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

- Pour le public majeur : Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise d'une licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

- Pour le public mineur, le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

### 2 - Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (Groupama) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés (Fiche d'information disponible sur le site « <https://ffepgv.grassavoye.com> »). Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut souscrire cette assurance complémentaire (IAC SPORT) directement sur le site « <https://ffepgv.grassavoye.com> »

### 3 - Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

### 4 - Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

### 5 - Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante « [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr) ».

### 6 - Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des dirigeants des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant(e) ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), « je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat en vue d'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS). »

Date

Signature du licencié



### 3 - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ LICENCIÉ MAJEUR

Les licenciés doivent remettre un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive tous les 3 ans. Dans l'intervalle de ces 3 ans lors de l'inscription au club, il devra remettre l'attestation jointe au questionnaire de santé.

Le questionnaire est à remplir par le licencié, il ne doit pas être remis à l'association. Si vous répondez « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous répondez « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive délivré par un médecin.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</b>		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

#### Volet des licenciés majeur à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom) .....  
atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive ...../.....  
au club EPGV : ..... (Nom du club à compléter).

A ..... le ...../...../..... Signature

#### Volet des licenciés mineurs à remettre à l'association EPGV

Nom du club à compléter .....

Je soussigné(e) (Nom, prénom) .....  
représentant légal de l'adhérent mineur..... (nom et prénom de l'enfant) atteste que mon enfant et moi-même avons répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 7 mai 2021,.

A ..... le ...../...../..... Signature

### 4 - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ LICENCIÉ MINEUR

Le certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire pour les licenciés mineurs.

Ce questionnaire est à remplir par le licencié mineur et son parent ou représentant légal. Il ne doit pas être remis à l'association. Si vous répondez « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous répondez « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive délivré par un médecin.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
TU ES UNE FILLE <input type="checkbox"/> UN GARÇON <input type="checkbox"/>		TON ÂGE : <input type="text"/> ANS
DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.</b>		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

#### Volet des licenciés mineurs à remplir

## 5 - L'ASSURANCE

### 1 - L'assurance collective FFEPGV comprise dans la licence

Tous les titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire bénéficient automatiquement de garanties d'assurance de base dans le cadre des activités du club. Ces garanties couvrent notamment, la responsabilité civile de l'association et des licenciés et comporte, pour ce dernier, un volet assurance des dommages corporels. L'assurance s'applique dans le cadre de la pratique sportive organisée par le club

L'assurance concerne toutes les activités organisées par le club :

- Activités sportives en salle, en plein air ou en milieu aquatique (1) ;
- Activités culturelles et récréatives : les bals, fêtes, soirées dansantes....
- Manifestations promotionnelles : portes ouvertes, forum des associations....
- Les stages sportifs avec ou sans nuitée

(1) A l'exclusion des sports à risque (Sports aériens, plongée et chasse sous-marine, le saut à l'élastique, la spéléologie, le vol à voile, le bobsleigh, la chasse ou la corrida) et les activités utilisant des véhicules à moteur.

Le contenu des garanties est disponible sur le site <https://ffepgv.grassavoie.com> ou sur le site fédéral « sport-sante.fr » (Espace boîte à outils).

La garantie dommages corporels n'est pas obligatoire. Le licencié qui ne souhaite pas en bénéficier peut en demander le remboursement auprès de la Fédération (Coût: 0,50 €). La FFEPGV vous rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accidents auprès de l'assureur de votre choix

### 2 - Les assurances facultatives

La FFEPGV et Gras Savoye ont mis en place des offres d'assurance pour répondre aux besoins des clubs :

- IAC Sport, une assurance complémentaire pour le licencié afin de compléter les garanties de base. Elle n'est pas obligatoire et le licencié peut la souscrire sur le site

- L'assurance Auto-mission : Le bénéficiaire du contrat auto-mission utilise son véhicule personnel au bénéfice du club. Le contrat auto-mission couvrira ce véhicule (moins de 3,5 tonnes), en substitution de l'assurance souscrite par le propriétaire. Pour souscrire cette assurance renseignez vous auprès de votre Comité Départemental.

### 3 - Pour une information sur les conditions de l'assurance licence et les garanties optionnelles

Site internet : <https://ffepgv.grassavoie.com>

E-mail : [ffepgv@grassavoie.com](mailto:ffepgv@grassavoie.com)

Téléphone : 09 72 72 28 85



## NOTE SANITAIRE D'INFORMATION AUX PRATIQUANTS

### SUR LES RÈGLES DE PRÉVENTION DE LA COVID-19

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de votre club. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen à votre club (remise en main propre, envoi par courrier ou par mail).

### 1 - AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES PROPOSÉES PAR VOTRE CLUB, ASSUREZ-VOUS DE

- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19.
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité.
- Informer votre club en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19.
- Assurez-vous de disposer de gel hydroalcoolique et d'un masque avant de vous rendre à la séance.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.

### 2 - PENDANT LA SÉANCE, ASSUREZ-VOUS DE

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 2 mètres.
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance.
- Regroupement limité à 25 personnes sur l'espace public.
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.

### 3 - EN TOUTE CIRCONSTANCE

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives de plein air.
- Le port du masque est obligatoire lorsque vous circulez dans l'enceinte sportive. Il peut être retiré au moment de la pratique sportive.



Je soussigné(e) (Nom, prénom) .....  
certifie avoir pris connaissance des présentes conditions de reprise de l'activité physique et m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

A ....., le ...../...../.....

Signature

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche



Tousser, éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable et le jeter aussitôt



Respecter une distance d'au moins 2 mètres avec les autres



NOTES

Lined area for notes on page 20.

NOTES

Lined area for notes on page 21.

# 2021

## SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

# 2022

## JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

## MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

# GÉVÉDIT un service + EPGV

UN CATALOGUE COMPLET

240 PAGES de produits, de solutions et d'avantages !

Exclusivement réservé aux clubs, dirigeants, animateurs et licenciés FFEPGV



**com mu nica tion**  
RECRUTER



**POUR SE DÉVELOPPER PAR UNE COMMUNICATION EXTERNE EFFICACE !**

Un large panel d'outils de communication : affiches, flyers, kakémonos, banderoles, autocollants... pour s'afficher, distribuer et recruter de nouveaux adhérents.

**promo tion**  
FIDÉLISER



**POUR DIFFUSER ET FIDÉLISER VOS LICENCIÉS OU ATTIRER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS !**

Une toute nouvelle collection d'objets ou de textile promotionnel à l'effigie de la FFEPGV et de Vitafédé pour offrir, pour communiquer et conquérir de nouveaux adhérents. Un service personnalisation pour réaliser des objets ou du textile à votre image.

**ma té riels**  
PRATIQUER



**POUR UNE SÉANCE EPGV DE QUALITÉ !**

Une large sélection de matériel et d'équipements adaptés à vos pratiques : tapis, haltères, matériels équilibre, ballons, matériels enfants... Un grand nombre d'articles marqués FFEPGV, autant d'atouts supplémentaires pour communiquer et pour valoriser l'identité fédérale auprès de vos licenciés.

**média thé que**  
ANIMER



**POUR DES ANIMATIONS EPGV BIENS PRÉPARÉES !**

Un large choix d'outils pédagogiques destinés aux animateurs : livres, cd audio, dvd. Les publications fédérales : Gymmémoire®, Equilibre et prévention des chutes, Sport-Santé un engagement politique, La gymnastique volontaire : 120 ans...



**COMMANDEZ**  
par téléphone au 02 41 44 19 76  
[www.gevedit.fr](http://www.gevedit.fr)

GÉVÉDIT - ZA Grand Maison - 120 rue Louis Pasteur - 49800 TRÉLAZÉ  
Télécopie : 02 41 47 65 00 - Courriel : [contact@gevedit.fr](mailto:contact@gevedit.fr)



Centrale d'achats de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire





**Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire**  
46-48 rue de Lagny 93100 Montreuil / Tél. : 01 41 72 26 00  
Fax: 01 41 72 26 05 / E-mail : [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr) / [www.ffepgv.fr](http://www.ffepgv.fr)